

MANDEMENT

Prescrivant la lecture de l'Encyclique de Notre Saint-Père le Pape, Pie IX, du 8 Décembre 1864, et annonçant le Jubilé accordé par la même Encyclique pour l'année 1865.

THOMAS COOKE,

Par la Miséricorde de Dieu et la Grace du Saint Siège Apostolique, Evêque des Trois-Rivières, etc., etc., etc.

Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.



Nous nous empressons, Nos Très chers Frères, de faire parvenir à votre connaissance les documents importants que nous venons de recevoir de Rome. C'est une lettre Encyclique de Notre Très-Saint-Père le Pape, Pie IX, adressée à tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques de l'Univers Catholique, leur dénonçant les erreurs nombreuses et funestes répandues partout le monde au grand détriment de la foi des fidèles, qui les entraînent dans les voies de la perdition, portant également le trouble et la désolation dans l'Eglise et dans la société civile. Elle leur annonce en même temps un Jubilé pour engager les fidèles de tous pays à lever des mains pures vers le ciel, et à conjurer le Père des miséricordes de venir au secours de son Eglise en ces jours mauvais.